

DEC191638DR12

**Décision portant nomination de M. Jean-Paul PAYAN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS3470 intitulée Institut PYTHEAS**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC181575INSU portant renouvellement de l'unité mixte n° UMS3470 intitulée Institut PYTHEAS et nommant M. Nicolas THOUVENY en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMS3470 en date du 7 février 2019.

Considérant que M. Jean-Paul PAYAN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée le CNRS DR12 les 28-29 mars 2019, 23-24 avril 2019 et 13-14 mai 2019.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Jean-Paul PAYAN, technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS3470 intitulée Institut PYTHEAS, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

M. Jean-Paul PAYAN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jean-Paul PAYAN est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Saint Michel l'observatoire, le 5 novembre 2019

Le directeur de l'unité  
M. Nicolas THOUVENY

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Mme Ghislaine GIBELLO

Visa de l'administratrice provisoire d'Aix-Marseille Université  
Mme Simone BONNAFOUS

Visa du Délégué Régional de l'IRD Sud-Est  
M. Christophe CHAMBON